

GENDARMERIE NATIONALE
 COMPAGNIE
 UNITE
 Brigade de
 CODE UNITE 03593
 PROCES-VERBAL N° 780/1980

PROCÈS-VERBAL
 D E
 RENSEIGNEMENTS
 ADMINISTRATIFS

22.10.80
80306556
 N° PIECE
 N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE
ANALYSE : APPARITION D'OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIÉS (O.V.N.I.)

REFERENCE : C.M. n° 32600 MA/Gend.T du 2 août 1968

Copie CC

NOUS SOUSSIGNÉ(S) E R , Gendarme, Officier de Police Judiciaire
 U H , Gendarme, Agent de Police Judiciaire
 VU L'(ES) ARTICLE(S) 16 à 20 et 75 du Code de Procédure Pénale,
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE
 CE JOUR 22 octobre 1980 à 19 heures 50, nous recevons un appel téléphonique de monsieur R J , demeurant à ; cette personne nous informe qu'elle a aperçu un O.V.N.I. de son domicile et tient à le signaler à la Gendarmerie.

Nous prenons contact avec la Brigade de Gendarmerie de l'Air de la Base Aérienne à . Ce service est entré en contact avec la tour de contrôle de la Base, aucun fait anormal n'a été remarqué mais la tour de contrôle signale que six avions viennent de décoller pour une patrouille de nuit.

Nous rendons compte de ces faits à notre Commandant de Brigade qui nous prescrit de nous rendre sur les lieux.

A 19 heures, nous nous rendons au domicile de R J et procédons à l'audition du témoin.

Nous Gendarme B , entendons :

R J , âgé de ans, photographe, demeurant à , né le à , fils de R et de R L , nationalité française, marié, un enfant, qui nous déclare à 19 heures 20 :

« Ce jour, vers 18 heures 15 alors que je me trouvais dans ma cuisine, j'ai vu apparaître, au dessus du terrain de foot-ball de la rue à , un flash lumineux de couleur blanche. Cela avait l'air d'être gros comme une noix avec une lueur brillante autour.

En comparaison, je dirais un flash d'appareil photos à cinquante mètres.

L'on aurait dit un éclair toutes les secondes et cette lueur se déplaçait en montant et en descendant. Cette lueur paraissait haute dans le ciel mais ne paraissait pas être très loin de mon domicile qui est situé au . Il n'y avait qu'un point lumineux et il est parti en direction de

Puis cette lueur est revenue en clignotant, elle apparaissait et disparaissait mais elle a disparu derrière l'usine à .

Cette lueur se déplaçait très vite par rapport aux lumières des avions de la Base Aérienne . Parfois la lueur clignotait blanc brillant toutes les secondes puis elle clignotait plus rapidement et la couleur était plus rouge. Cette apparition a peut-être duré pendant quatre minutes et elle est restée dans le ciel.

Le 22 octobre 1980 à 19 heures 40, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue : Le gendarme

INDEXATION ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES (ont signé au carnet de déclaration)

DATE DE CLÔTURE LE 26.10.1980

1 Mr le Procureur de la République
 1 Mr le Général Cdt le CA et la R.M. à copie
 1 Mr le Général Cdt la FATAC Région Aérienne à
 1 Mr le Ministre des Armées, direction de la Gendarmerie
 ARCHIVE TRANSMISE AU Service Militaire, Bureau emplois-enseignement
 1 Mr le Préfet de la Marne

SIGNATURE

MENTION : Selon le témoin, l'O.V.N.I se trouvant
au-dessus du terrain de football de la rue

, s'est déplacé en direction de la commune de
, direction et a disparu.

Il est réapparu à l'endroit où il avait disparu et
s'est dirigé direction est passé
au-dessus du terrain de football et a disparu derrière
l'usine , sise rue

Le témoin n'a pas pris de photographie de l'O.V.N.I
et les recherches effectuées en vue d'entendre d'autres
personnes ayant vu ces faits se sont avérées négatives.

Fait et clos à , le 26.10.1980
Le gendarme B O.P.J

Copie certifiée conforme à l'original par
le gendarme B O.P.J.
; le...26.10.1980
Signé J